



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rése
au
Monit
belg

18033310

TRIBUNAL DE COMMERCE

06 FEV. 2018

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0422.407.482

Dénomination(en entier) : **FONDATION JEANNE-FRANÇOISE de GUENT à HERCHIES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Fondation d'utilité publique**Siège : **Rue du château d'Egmont, 1-3, 7050 HERCHIES****Objet de l'acte : Démission modification des pouvoirs de représentation de la Fondation****Texte**

Réuni à Mons le mercredi 24 janvier 2018 à 18 heures, le conseil d'administration au complet a reçu la démission écrite et verbale de Monsieur Louis NICOLAS, tant en sa qualité de président du conseil d'administration qu'en sa qualité d'administrateur avec effet immédiat. Il lui en a été donné acte en séance, ensuite de quoi il s'est retiré.

Suite à cette démission, les cinq administrateurs restant sont:

Le Comte Damien le Grelle, secrétaire

Le Chanoine Giorgio TESOLIN, administrateur de droit

Monsieur Guy DRUART, trésorier

Monsieur Olivier MASCIA, administrateur

Monsieur François COLLETTE, administrateur

Ils ont décidé de ne pas désigner actuellement un nouveau président.

Le conseil d'administration a ensuite décidé de désigner un troisième administrateur-délégué à la gestion journalière en remplacement de Mr Louis NICOLAS démissionnaire, en la personne de François COLLETTE avec les mêmes pouvoirs que les deux autres administrateurs-délégués Damien le GRELLE et Olivier MASCIA.

François COLLETTE a été spécialement mandaté par le CA pour assurer la publication de cette délibération.

François COLLETTE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature